**“Discussion on the impact of extremist political parties and movements on the rise of racism, racial discrimination, xenophobia, and related intolerance”**

**Jérôme Jamin**

**Professeur à l’Université de Liège**

**Le 30 août 2018**

16th session of the Intergovernmental Working Group on the Effective Implementation of the Durban Declaration and Programme of Action

27 August 2018- 7 September 2018, Geneva, Palais des Nations, conference room XXI

**Quel est l’impact des partis et mouvements politique extrémistes sur le racisme, les discriminations, la xénophobie et l’intolérance ?**

La question à première vue est simple : l’impact est évident, personne n’en doute ! Il y a un impact, il ne peut y avoir qu’un impact

Mais la question est également complexe !

A quel niveau on pose la question ? Niveau politique, niveau médiatique, comportements individuels, etc.

Que signifie un parti extrémiste aujourd’hui ?

Et que signifie le racisme et l’intolérance en 2018 ?

**Quelques précisions**

Je vais vous parler aujourd’hui des partis classés à l’extrême droite parce que c’est mon champ d’étude depuis près de 20 ans, c’est ma spécialité ! Mais l’attention que je vais porter ce matin aux partis d’extrême droite ne veut pas dire qu’il n’y a pas de racisme et des discriminations dans le chef de partis d’extrême gauche, ou de partis religieux extrémistes.

Par ailleurs, je vais vous parler de plusieurs pays situés en Europe (France, Belgique, Autriche, Italie, Suisse et Hongrie notamment), car c’est mon champ d’études ! Mais cela ne veut pas dire qu’il n’y a pas de racisme ou de discriminations au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne ou en Asie.

Je vais simplement me limiter aux terrains que je connais ce matin. Et c’est important de le préciser vu le caractère international de la discussion qui va suivre.

**Préliminaires : oui il y a un impact, c’est évident ! Et à plusieurs niveaux !**

**Il peut d’abord y avoir un impact au niveau de la parole**.

Si des partis d’extrême droite sont régulièrement invités dans les grands médias, s’ils sont proches du pouvoir (en campagne électorale en France), ou membre d’une coalition au pouvoir à l’échelle locale ou nationale (Autriche ou Italie), il y a une légitimation de la parole xénophobe dans l’espace public. C’est-à-dire une banalisation de l’association de la figure du migrant à la figure du voleur, du profiteur, du violeur, où la figure de celui qui représentera une charge pour la société.

Cela signifie que les individus tentés par des propos xénophobes ou même racistes seront moins hésitants, et moins gênés, moins soumis au contrôle social, si l’occasion se présente dans un bar, dans un bus et bien évidemment sur les réseaux sociaux, dont Facebook détient la palme, il est important de le préciser, c’est le premier site raciste sur Internet bien avant tous les autres en termes de volume de discours de haine sur base de l’origine ou de la religion (je reviendrai sur le lien entre race, appartenance nationale et religion).

La libération de la parole raciste dans l’arène politique dans le discours de l’extrême droite encourage la légitimation de la parole raciste dans l’espace public.

**Deuxièmement, si des partis d’extrême droite sont régulièrement invités dans les grands médias, s’ils sont proches du pouvoir, ou au pouvoir à l’échelle locale ou nationale, il peut également y avoir un impact au niveau des actes** commis par certains groupes contre d’autres groupes, par exemples des groupes qui prétendent défendre leur culture, leur identité ou leur « race », contre des groupes d’étrangers, des groupes religieux ou des minorités jugés « dangereux ».

Si vous observez l’histoire des pogroms, les chasses à l’homme, les émeutes sanglantes contre des minorités dans l’histoire récente, je pense à la persécution des Juifs dans les années 30 et et des Tutsis à l’approche du génocide de 1994, vous remarquerez que toutes ces violences ont d’abord été précédées par une libération de la parole.

On commence par traiter son ennemi de rat, de serpent, de bactérie, de microbe, pour ensuite passer aux actes, à la violence et à la barbarie.

Si des partis d’extrême droite sont régulièrement invités dans les grands médias, s’ils sont proches du pouvoir, ou carrément au pouvoir à l’échelle locale ou nationale, la libération de la parole dans l’espace public précède ou peut précéder la libération des actes concrets : agressions physiques, violences verbales, injures sur la voie publique, etc.

En termes d’impacts, il y a donc :

la libération de la parole,

* libération au niveau des actes,
* **si des partis d’extrême droite sont dans des coalition au niveau national, il peut également y avoir un impact au niveau législatif, c’est-à-dire au niveau de l’élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.**

Et ici, on distingue plusieurs champs d’action propres à l’extrême droite :

1. Il y a l’action au niveau des moyens mis en œuvre pour lutter contre le racisme et les discriminations.

L’extrême droite considère qu’il y a une exagération en la matière et que ces phénomènes ne méritent pas l’attention qu’on leur porte ni les moyens alloués. Dans certains cas, les partis d’extrême droite considèrent qu’à force de s’intéresser aux minorités et aux discriminations, on laisserait de côté les populations autochtones. L’extrême droite considère qu’il existe un racisme à l’envers, c’est-à-dire dans le chef des migrants et des minorités contre la population d’accueil.

1. Il y a l’action au niveau de la législation qui régit l’accès au territoire ou l’accès à la nationalité : les partis d’extrême droite durcissent systématiquement les conditions d’accès au territoire ou à la naturalisation, ils facilitent aussi les mécanismes qui permettent la déchéance de la nationalité. Ils sont également extrêmement strict dans l’application du droit d’asile.
2. Il y a l’action au niveau de la place du religieux dans l’espace public (notamment par rapport à l’islam) : en effet, j’y reviendrai, mais l’islam a pris une place fondamentale dans le discours d’extrême droite depuis les attentats du 11 septembre 2001.

De nombreux partis d’extrême droite on repris à leur compte un discours anti-musulmans mais ancré dans une rhétorique laïque de séparation du politique et du religieux, ou de défense de l’égalité hommes/femmes

1. Il y a enfin l’action au niveau de l’identité et de l’histoire nationale, notamment à travers l’enseignement et les médias.

Les partis d’extrême droite se méfie des manuels scolaires et des médias privés, ils veulent reprendre la main pour défendre l’identité et l’histoire nationale.

1. Enfin, il y a aussi une action au niveau de la sécurité sociale avec des politiques qui visent à exclure les migrants légaux ou illégaux de l’accès à certains services, ou certaines allocations.

**Enfin, quatrièmement, à côté de la parole, à côté des actes, et à côté du travail législatif, il peut y avoir également un impact au niveau d’initiatives privées réalisées pour imiter les pouvoirs publics.**

Cela peut se traduire :

1. par la création de milices privées dans certains quartiers pour lutter contre la menace des migrants. Le parti d’extrême droite Aube dorée en Grèce a été directement impliqué dans la création et la supervision de milices dans certains quartiers des grandes villes dont Athènes ;
2. par des discriminations à l’embauche ou à la location : lorsqu’un propriétaire ou un employeur se sent autorisé à discriminer étant donné les discours politiques tenus en haut lieu et dans les médias
3. par un zèle dans certaines entreprises pour interdire le port du voile ou des aménagements en raison de croyances religieuses. En Belgique, lorsque des décisions ont été prises au niveau du port du voile dans les écoles ou dans les administrations, des acteurs privés ou semi-publics ont tenté d’établir leur propre politique contre le voile, pensant aller dans le sens de partis extrémistes présents dans les médias

On a donc (1) la libération de la parole raciste dans l’arène politique qui libère (2) le racisme et l’intolérance dans l’espace public. Dans certains cas cette libération précède le passage à l’acte : la violence raciste, le passage à tabac, la manifestation anti-immigrants, etc.

On a également (3) le travail législatif dans le domaine des politiques publiques.

Et enfin (4) on a les initiatives privées.

Donc oui l’impact des partis et mouvements politique extrémistes sur le racisme, les discriminations, la xénophobie et l’intolérance est une réalité dans de nombreux pays européens.

On trouve facilement des exemples qui illustrent ce qui précède en France, en Autriche, en Italie, en Hongrie, en Suisse et dans tous les pays ou des partis d’extrême droite sont au pouvoir dans des coalitions à l’échelle nationale ou proche du pouvoir lors de scrutins importants.

**Difficulté de définir l’extrême droite**

Cela m’amène à vous parler d’un autre problème, à savoir, la caractérisation d’un parti d’extrême droite.

En effet, les partis d’extrême droite évoluent et il est moins facile d’établir des lignes de démarcation claires aujourd’hui que dans les années 80 et 90. La différence de nature entre des partis jugés normaux et des partis jugés extrémistes est plus difficile à établir aujourd’hui.

**Pourquoi ?**

Parce que, historiquement, l’extrême droite renvoie aux partis fascistes de l’entre-deux-guerres, c’est-à-dire à des partis politiques qui affichent ouvertement dans les années 30 :

* Un nationalisme agressif de protection d’un peuple pur contre des ennemis extérieurs
* Une croyance profonde en l’inégalité entre les peuples, les races, les cultures et les civilisations : l’inégalité est une valeur forte dans l’idéologie fasciste
* Un racisme d’Etat
* Un antisémitisme d’Etat
* Une certaine tolérance vis-à-vis de la violence
* Un rejet assumé de la démocratie

Si dans les années 80 on pouvait facilement repérer des partis politiques qui se revendiquaient ouvertement de l’héritage fasciste, notamment grâce à des individus qui étaient déjà actifs dans les années 30, aujourd’hui la plupart des partis politiques ont profondément changé leur programme et leur discours, et les liens avec les fascismes historiques ont disparu.

Par ailleurs, et cela rend le problème encore plus complexe, les partis d’extrême droite cherchent à se respectabiliser afin d’accéder au pouvoir. Ce qui est compréhensible pour des partis politiques.

Ils vont par exemple défendre des valeurs démocratiques et proposer un discours en faveur des droits fondamentaux, mais ils le feront en limitant l’accès à ces derniers, à ces droits, aux seuls ressortissants nationaux.

En d’autres termes, les partis d’extrême droite sont capables de défendre ces droits mais en insistant pour qu’ils ne bénéficient qu’aux seuls ressortissants, en excluant les étrangers en situation légale et/ou illégale. Je reviendrai sur ce point en abordant la question de l’universel.

Il en va de même au niveau des droits sociaux. L’extrême droite est capable de défendre un agenda social pour protéger les plus faibles (les jeunes, les vieux, les pauvres et les gens malades) mais en limitant très fort l’accès à ces droits lorsqu’il s’agit de gens qui n’ont pas la nationalité ou qui sont en situation illégale.

Dans la littérature, on parle de « démocratie ethnique » ou de « chauvinisme social » lorsque ces droits et ces avantages sont limités à un groupe national et ethnique majoritaire au détriment des minorités et des étrangers.

Enfin, dernière difficulté, il faut ajouter le problème des partis démocratiques, dits traditionnels, qui empruntent des points de programme propre à l’idéologie d’extrême droite.

En effet, de nombreux partis considérés comme « traditionnels » au sens « démocratiques », n’hésitent pas à emprunter des points de programme à l’extrême droite voire à créer des coalitions avec des partis d’extrême droite :

* on l’a vu en Italie et en Autriche à plusieurs reprises,
* on l’a vu récemment en France juste après le 1er tour des élections présidentielles
* on le voit en Belgique où un ministre fédéral en charge de l’asile et de l’immigration a repris à son compte depuis quelques années plusieurs propositions issues de l’extrême droite alors que sa formation n’est pas d’extrême droite

Tout cela crée une confusion dans l’opinion publique, ce qui peut banaliser la parole raciste et l’intolérance à tous les niveaux.

**Evolution du racisme**

La question de l’impact est donc une question difficile à plus d’un titre, et il faut terminer l’analyse en montrant comment le racisme a également évolué ces 30 dernières années.

L’évolution se situe à trois niveaux, il y a :

* la disparition du racisme à l’état pur (à parti des années 80),
* le glissement progressif de la race vers la culture (années 90 et 2000)
* le glissement progressif de la culture vers la religion (essentiellement après les attentats du 11 septembre)

En effet, signalons d’emblée que si le racisme est toujours une réalité, il est très rarement assumé ou énoncé comme tel : rares sont ceux aujourd’hui, y compris à l’extrême droite, qui affirment l’existence d’inégalités entre les races.

Si on peut remercier Hitler pour une seule chose, c’est d’avoir rendu totalement illégitime le discours raciste au sens biologique. Plus personne n’y fait référence, à l’exception des groupes néo-nazis et skinhead, ou des groupes blancs suprémacistes aux Etats-Unis.

Si le racisme à l’état pur disparait, on constate un glissement du discours raciste sur les races vers les cultures et les religions en utilisant un langage codé :

* L’extrême droite n’évoquera plus le concept de race, elle ne dira plus que les étrangers ne veulent pas s’intégrer : elle indiquera sobrement être contre la société multiculturelle
* L’extrême droite ne dira plus qu’une race est inférieure et nuisible, elle dira que la culture de l’autre est intéressante, et qu’à ce titre elle doit être préservée et que donc il faut éviter de mélanger les cultures
* L’extrême droite ne s’en prendra pas au musulman directement en tant qu’individus, elle va dénigrer l’islam en tant que religion et insistera pour porter le débat sur les religions et les valeurs.
* l’extrême droite reprendra des valeurs progressistes (égalité hommes / femmes, séparation de l’église et de l’état) pour dénigrer les musulmans qui seront jugés machistes, sexistes, etc.

Un leader d’extrême droite aux Pays-Bas a été jusqu’à indiquer que le « coran », c’était « Mein Kampf » : traduction : je dénonce le fascisme et je dénonce l’islam que j’associe au fascisme…

Au final, pour résumer la situation en 2018, deux phénomènes majeurs caractérisent le discours des partis d’extrême droite en Europe :

* Une xénophobie de protection : on rejette l’étranger car il risque d’appauvrir le pays (l’argument de la race n’apparaît pas, c’est les ressources collectives qui sont mentionnées : on le voit au niveau de la problématique de l’accueil des réfugiés en Méditerranée)
* Une islamophobie stratégique : on rejette les musulmans en raison de leur religion et non en raison de leur origine => on échappe ainsi à l’accusation de racisme

**En conclusion**

Si je reprends la question de départ :Quel est l’impact des partis et mouvements politique extrémistes sur le racisme, les discriminations, la xénophobie et l’intolérance ?

Une ultime tentative de réponse peut se trouver dans notre rapport à l’universel !

L’impact des partis d’extrême droite sur nos représentations, sur l’imaginaire collectif, c’est le mépris pour le caractère universel des droits fondamentaux.

Les partis d’extrême droite :

* ne rejettent pas tous les droits fondamentaux
* ou ne cautionnent pas systématiquement le racisme ou l’intolérance,
* ils refusent la dimension universelle de certains principes et de certaines valeurs

C’est l’idée même de l’universalité qui est mise en difficulté dans le discours de ces partis.

Dès lors, si je peux me permettre une recommandation, je pense qu’il est primordial de bien rappeler que les droits fondamentaux auxquels nous sommes attachés sont des droits universels, qui s’appliquent au genre humain. Même si dans les faits et dans leur application, tout se passe à l’échelle nationale.

L’extrême droite substitue à l’universalité des droits fondamentaux :

* Une sélection de certains droits
* Une hiérarchie entre certains droits jugés plus importants que d’autres
* Et une vision très locale, et très nationale de l’humanité et des droits fondamentaux

Ce n’est pas les droits qui sont menacés, c’est leur caractère universel.